

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/10/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
26	21	25

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 14 Octobre à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/10/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/10/2025.

**Présents** : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : CHATELIN Sandrine, DE BOER Vanessa, DELBECQ Sylvie, DELCROIX Séverine, DESMYTER Gaëlle, DUHEM Gwenaëlle, FIEVET Christelle, MOREAU Valérie, MUREZ Dolorès, NOULETTE Jessica, VANDEWALLE Stéphanie, VILCOT Lise-Marie, MM : ACCETTONE Grégory, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, JAMROZ Alain, REMY Benoît, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : HOUZE Marie-Martine à M. VELU Philippe, RASSE Virginie à M. DESMOUCELLE Didier, MM : CLOCHARD Jean-François à M. HOCQ Daniel, RATAJCZAK Christophe à M. DELANNOY Frédéric

Absent(s) : M. SAVARY Gabriel

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme MOREAU Valérie

202570 – Délégation classe de neige 2026

Le Maire rappelle à l'assemblée que les prochaines classes de neige auront lieu à Saint-Jean Saint-Nicolas dans les Hautes Alpes, du lundi 26 janvier au vendredi 6 février 2026.

Il informe que comme chaque année, une délégation d'élus et de membres du personnel se rendra sur place pour s'assurer du bon déroulement de celles-ci.

Les frais occasionnés (carburants, frais de péage, hébergement, restauration, etc) seront pris en charge par la Commune dans le cadre d'un ordre de mission nominatif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette décision.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 02/12/2025  
Le Maire  
Frédéric DELANNOY

